

Enquête exploitations forestières et scieries 2013



La récolte totale se maintient, le sciage attend la reprise

La récolte de bois en 2013 avoisine 2,5 millions de m³. Assez stable depuis cinq ans, elle place la région au troisième rang national. L'Isère arrive en tête des départements régionaux. Le bois d'œuvre représente les trois quarts du volume ; il est majoritairement composé de sapins et d'épicéas. Le bois énergie progresse. Le sciage rhônalpin, avec plus d'un million de m³, talonne le leader aquitain. Son activité a cependant régressé de 15 % depuis 2007. Le produit principal est du conifère brut. L'Ain domine le sciage régional. Plus de six cents entreprises ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Aucune autre région n'en compte autant. Quelques grandes entreprises concentrent l'essentiel de la production. La certification progresse et engage maintenant un tiers de la récolte et un quart des sciages.

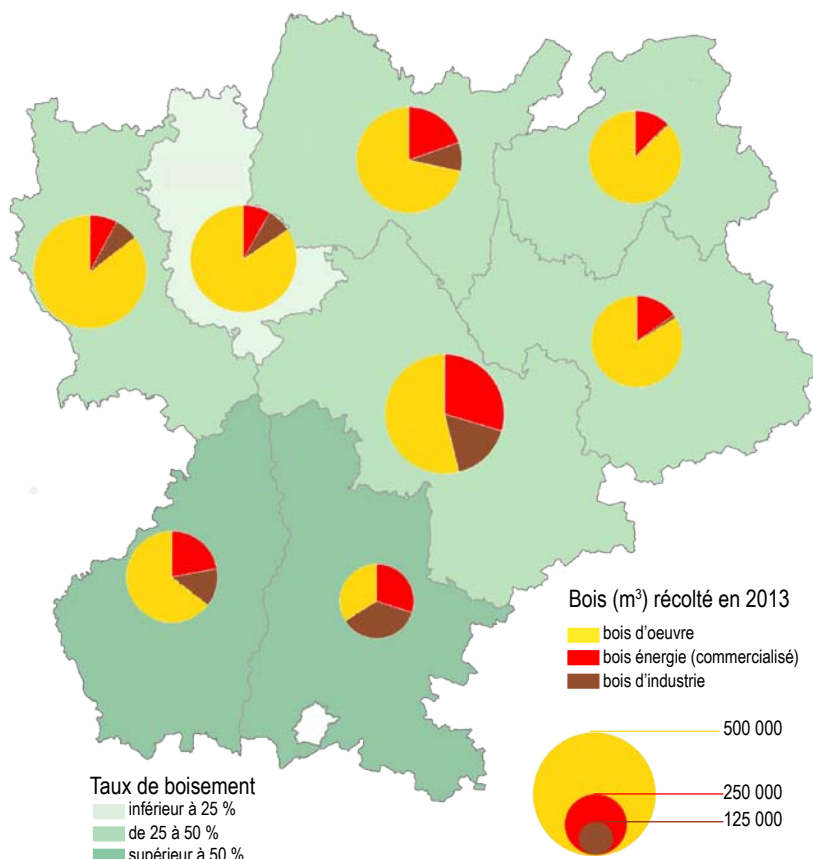
Le bois énergie progresse

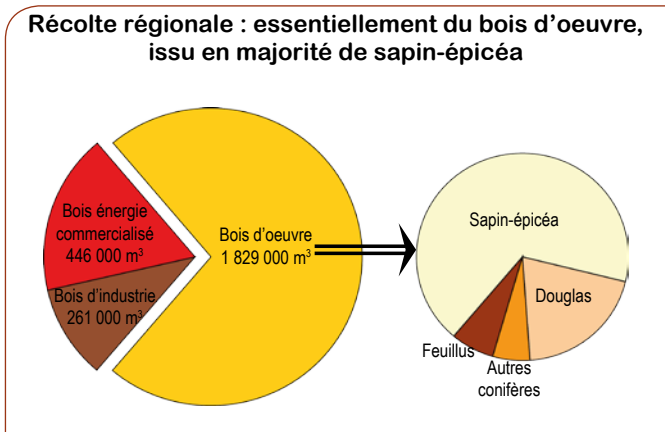
La forêt couvre 40 % du territoire rhônalpin. Environ 2,5 millions de m³ de bois y sont récoltés annuellement. Ce volume est relativement stable depuis 2007 qui marquait un maximum. Avec 7 % de la récolte métropolitaine, Rhône-Alpes se positionne au troisième rang des régions françaises derrière l'Aquitaine, leader

incontestable, et la Lorraine.

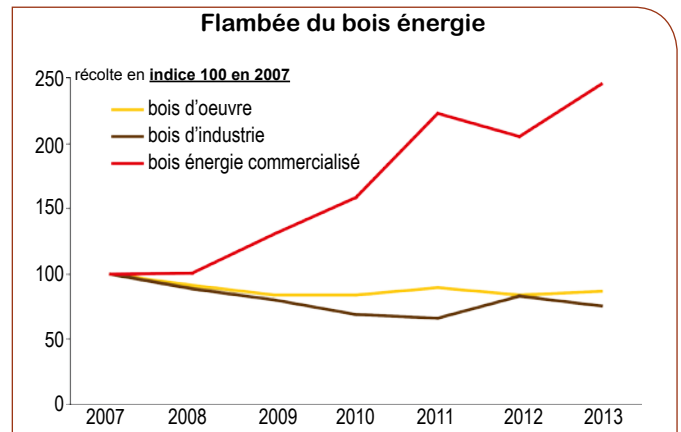
Au niveau rhônalpin, l'Isère arrive en tête des départements avec une récolte approchant 450 000 m³. La Drôme ferme la marche malgré un taux de boisement supérieur à 50 % : ses forêts sont moins productives, en quantité comme en qualité.

Des forêts plus productives au nord





Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2013



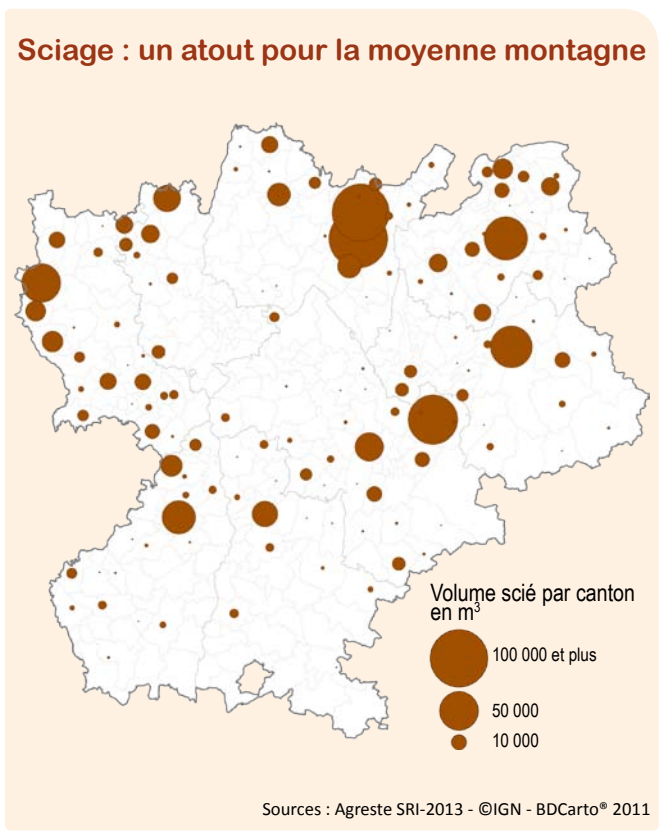
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2013

Le **bois d'oeuvre*** récolté dans la région est composé à 93 % de conifères. Pourtant, les feuillus représentent 61 % des forêts rhônalpines en surface, et 46 % en volume sur pied. Mais ils ne possèdent pas toujours les qualités requises (rectitude du tronc, branchaison fine...) pour être utilisés en bois d'oeuvre. De plus, l'outil industriel rhônalpin, historiquement tourné vers la production de sciages résineux, procure peu de débouchés aux feuillus. Les essences de bois d'oeuvre diffèrent selon les départements. Sapins et épicéas dominent, particulièrement en Haute-Savoie et en Savoie. Les autres essences sont plus localisées. Pour le douglas, 95 % des volumes proviennent de trois départements : le Rhône, où il représente la moitié de la récolte, la Loire et, avec un volume moindre, l'Ardèche. Le pin sylvestre est beaucoup moins récolté que le douglas bien qu'il soit plus présent ; il est exploité majoritairement dans la Loire. Le pin maritime se rencontre en Ardèche cévenole qui affiche la volonté de mieux le valoriser. Pour les feuillus, l'Ain domine en concentrant les quatre cinquièmes de la récolte régionale de chêne, les deux tiers du hêtre et se positionne également en tête, à égalité avec l'Isère, pour le peuplier. Le **bois d'industrie*** régional représente 261 000 m³, dont 80 % destinés directement à la trituration. L'Isère et la Drôme regroupent plus de la moitié de la récolte ; Savoie et Haute-Savoie sont quasiment absentes de cette production. Les conifères en composent les deux tiers, les feuillus un tiers. Les poteaux en conifères représentent un

volume limité, 6 000 m³, dont la moitié provient de la Loire et un tiers de la Drôme. Le **bois énergie*** est un point fort de l'Isère qui regroupe 30 % de la production rhônalpine. La récolte régionale se présente sous forme de plaquettes (pour 39 % du volume), de bûches de deux mètres ou moins (33 %) et de bois rond pour carbonisation (2 %). Cependant, le bois énergie n'est que très partiellement comptabilisé par l'enquête qui n'intègre ni la très importante auto-consommation, ni les circuits de commercialisation hors filière forestière.

Depuis le pic de 2007, la récolte de bois d'oeuvre a baissé de 13 % ; celle de bois d'industrie a diminué d'un quart. Par contre, le volume de bois énergie a plus que doublé suite au développement des énergies renouvelables. Rhône-Alpes exporte peu : 33 000 m³, soit un peu plus de 1 % de sa récolte totale de bois, essentiellement à partir de l'Isère, de l'Ain et de la Loire. Bois d'oeuvre, bois d'industrie et bois énergie sont exportés dans des proportions similaires. La région ne réalise que 1 % du volume des exportations françaises de

bois. Cependant, l'objectif de la filière bois n'est pas d'exporter des grumes mais de transformer localement les produits. Les exploitations forestières rhônalpines récoltent près d'un quart de leur volume hors de la région, dont 90 % à parts sensiblement égales dans trois régions limitrophes, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté. Le flux inverse (récolte en Rhône-Alpes par des entreprises implantées hors région) est deux fois plus limité. Les chablis* représentent, en 2013, seulement 1 % de la récolte régionale, signe de l'absence de forte tempête récente sur Rhône-Alpes.



Sources : Agreste SRI-2013 - ©IGN - BDCarto® 2011

* Cf. définitions page 4



Le sciage demeure le deuxième de France

En 2013, les sciages rhônalpins approchent 1,1 million de m³. Ils régressent de 15 % par rapport à 2007 qui marquait la fin de cinq ans de progression. Ce ralentissement est toutefois moins fort qu'au niveau national qui chute de 20 % ; il montre une moindre demande de l'industrie du bâtiment. Les conifères dominent de plus en plus largement en atteignant 95 % du volume régional, vu le déclin du sciage de feuillus qui diminue d'un quart sur la même période.

Rhône-Alpes, avec 14 % du volume de sciages métropolitains, se classe en seconde position et talonne l'Aquitaine.

Le département de l'Ain domine nettement le sciage régional : il concentre près d'un tiers des volumes totaux, et jusqu'à 70 % pour les feuillus. Au regard des volumes récoltés, le Rhône a une activité sciage peu développée. Plus des trois quarts des facturations du sciage rhônalpin correspondent à du conifère brut. Le sapin-épicéa brut, à lui seul, représente presque les deux tiers du total. Les produits connexes*, qui totalisent 13 % des facturations, ont une grande importance économique.

Les exportations de l'activité de première transformation concernent presque totalement du bois brut, essentiellement du conifère, dont 85 % de sapin-épicéa. Un quart du sciage brut de feuillus est exporté.

Le séchage artificiel, utilisé en Rhône-Alpes pour 5 % du volume total scié, est moins fréquent qu'au niveau national (14 %). La région est en net retrait pour le séchage artificiel sur

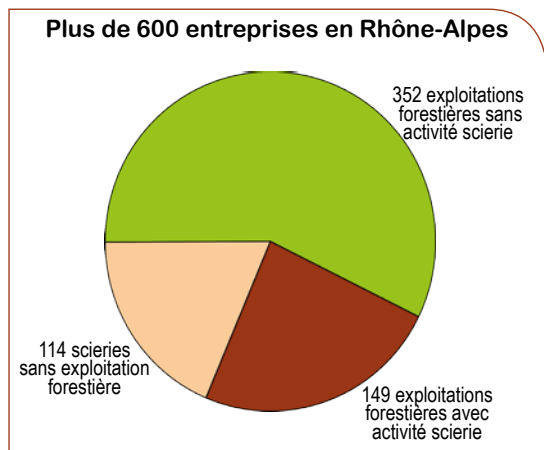
conifères, appliqué à seulement 5 % des volumes au lieu de 13 % en France. L'Ain est nettement le département rhônalpin qui utilise le plus le séchage artificiel, pour un total de 26 500 m³ dont presque 8 000 de feuillus.

Un grand nombre d'entreprises

Plus de six cents entreprises exercent des activités de récolte et/ou de sciage en Rhône-Alpes. Au fil des années, l'activité se concentre : depuis 2009, le nombre total d'entreprises a diminué de 10 %, cette baisse atteint 26 % pour les scieries sans exploitation forestière. Le volume annuel moyen par entreprise d'exploitation forestière, est deux fois moins important en Rhône-Alpes qu'en France (5 700 m³ au lieu de 11 400). Pour les scieries, ces moyennes sont plus proches : 4 100 m³ dans la région, 5 000 au niveau national.

L'Isère, premier récoltant, compte le plus grand nombre d'exploitations forestières, plus de cent. L'Ain domine le sciage régional en concentrant cette activité sur seulement une trentaine de structures.

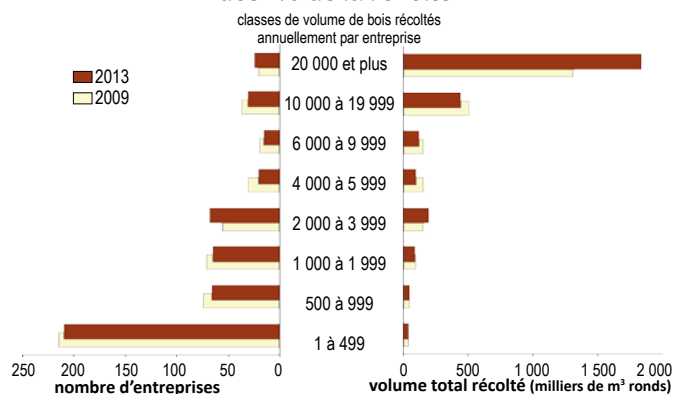
Quelques grandes entreprises dominent la production régionale tant en récolte qu'en sciage. Les petites structures, très



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2013

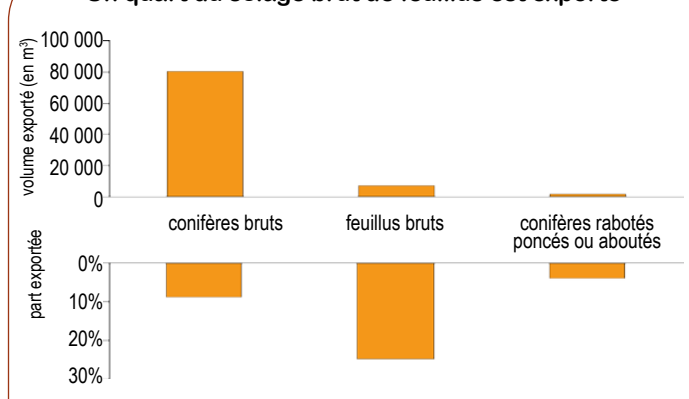
nombreuses, n'ont qu'une très faible activité. Depuis 2009, les grandes exploitations forestières (20 000 m³ et plus), dont le nombre augmente, accentuent nettement leur poids économique ; les grosses scieries éprouvent plus de difficultés pour progresser. Le nombre de très petites entreprises se maintient, en exploitation forestière comme en sciage.

25 grosses exploitations forestières réalisent près des 2/3 de la récolte



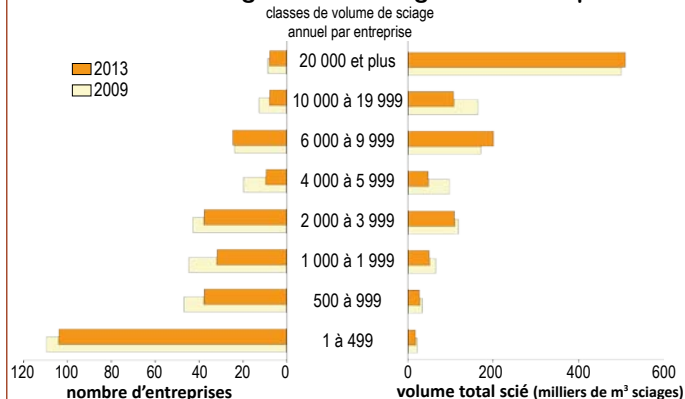
Sources : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2009 et 2013

Un quart du sciage brut de feuillus est exporté



Source : Agreste - Enquête scieries 2013

La moitié du sciage sort de huit grandes entreprises



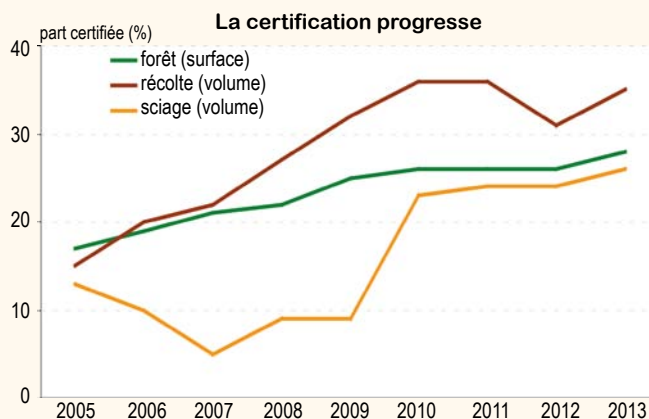
Sources : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2009 et 2013



La certification rassemble plus du quart de la surface, de la récolte et du sciage

Garantie d'une gestion durable des forêts, la certification progresse. Elle concerne maintenant plus d'un quart des surfaces, un tiers des volumes récoltés et un quart des sciages.

L'Ain est le département rhônalpin le plus engagé : la certification concerne près de la moitié de sa récolte et 30 % de son sciage. Certes, ces taux élevés sont fortement impactés par la certification des plus importants scieurs de la région. La récolte régionale de bois d'œuvre est certifiée à hauteur de 40 % du volume récolté, mais ce taux se limite autour de 20 % en bois d'industrie et énergie. Pour la France entière, la part de certification est plus homogène, environ 50 %, quelle que soit la destination du bois.



Sources : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2005 à 2013 et calcul Draaf Rhône-Alpes

Principaux résultats en 2013

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
LA RÉCOLTE DE BOIS (en milliers de m³)										
Bois d'œuvre	252	170	59	242	345	301	222	238	1 829	18 535
dont conifères	200	168	47	209	340	293	215	236	1 708	13 673
sapin-épicéa	177	63	38	200	185	136	209	232	1 240	6 512
douglas	10	76	ε	4	123	149	3	2	367	2 107
feuillus	52	2	12	33	5	8	7	2	121	4 862
Bois d'industrie	31	35	63	74	27	27	3	1	261	10 403
Bois énergie	69	58	52	133	32	29	40	33	446	6 915
TOTAL RECOLTE	352	263	174	449	404	357	265	272	2 536	35 853
dont bois certifié	172	96	61	105	144	103	120	75	876	18 581
LA PRODUCTION DES SCIAGES (en milliers de m³)										
conifères	298	80	35	154	160	58	91	153	1 029	6 544
dont sapin-épicéa	274	26	31	139	91	25	87	151	824	3 626
douglas	16	33	3	11	51	33	2	1	150	751
feuillus	38	1	3	5	2	4	ε	ε	53	1 305
TOTAL SCIAGES	336	81	38	159	162	62	91	153	1 083	7 901
dont sciages certifiés	97	26	27	51	20	12	40	12	285	3 074
LE NOMBRE D'ENTREPRISES										
exploitations forestières sans activité scierie	57	23	36	116	26	24	27	43	352	2 305
exploitations forestières avec activité scierie	26	14	9	20	28	10	14	28	149	802
scieries sans exploitation forestière	6	18	6	22	24	7	21	10	114	834

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2013

Méthodologie – Définitions

Cette publication se base sur les résultats de deux enquêtes relatives à l'année d'activité 2013 :

L'enquête exploitations forestières est réalisée auprès des entreprises propriétaires de coupes, soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leur propriété. Elles assurent l'abatage, le façonnage, le débardage puis le tri par catégorie de bois. Les entrepreneurs de travaux forestiers et les prestataires de service ne sont pas concernés par cette enquête. Les résultats sont rapportés, sauf mention contraire, au lieu de récolte.

L'enquête sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois, réalisée auprès des entreprises concernées, permet de connaître le volume et la valeur de leur production. Les résultats sont rapportés, sauf mention contraire, aux établissements producteurs.

Bois d'œuvre : après sciage ou déroulage il est utilisé en menuiserie, charpente ou caisserie.

Bois d'industrie : destiné, soit directement à la trituration (pâte à

papier, panneaux de particules), soit à la fabrication de poteaux, piquets... Cette catégorie n'englobe pas les chutes de scierie livrées à la trituration qui figurent à la rubrique « produits connexes ».

Bois énergie : utilisé en tant que combustible pour le chauffage ou la production d'électricité. Le bois de chauffage autoconsommé par les particuliers n'est pas dans le champ de l'enquête. Estimé, sur Rhône-Alpes, à environ 2 millions de m³ par an, il représente un volume considérablement plus important que le bois de chauffage commercialisé.

m³ rond : unité de volume pour la récolte.

m³ sciage : unité de volume pour les sciages.

Certification forestière : elle garantit que les bois, ou produits à base de bois, proviennent de forêts gérées durablement ; le standard européen PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes) est le plus utilisé en France.

Chablis : arbre déraciné sans intervention de l'homme, le plus souvent par un vent violent.

Produits connexes de scierie : plaquettes, sciures, écorces.